



Les Etats-Unis, les Européens et la Constitution

Sommaire

La politique étrangère a le plus souvent un rôle secondaire dans les consultations électorales. Pourtant la guerre d'Irak aura eu des conséquences électorales certaines en Europe (Espagne, Grande Bretagne...). Dans le même temps, le piétinement anglo-américain en Irak conduit les Etats-Unis à demander des soutiens multiples aux acteurs extérieurs. Chine, Japon et autres soutiennent financièrement le budget américain en continuant leurs achats de bons du Trésor ; en raison de nouveaux avantages fiscaux les entreprises américaines rapatrient des capitaux extérieurs et dès lors soutiennent le dollar... Mais sur place les forces de la coalition s'étiolent. Les difficultés de recrutement s'accroissent chez les anglo-américains tandis que les « petits » alliés partent un à un sur la pointe des pieds, comme d'ailleurs les entreprises privées. Bush II vient donc demander renforts et soutiens en Europe.

Que ce soit moins avec un bâton et plus avec une carotte a peu d'importance. Les dirigeants européens redoutent de plus en plus les conséquences, y compris électorales d'un engagement, surtout s'il est voyant. Du coup, les réponses aux demandes américaines restent modestes et avant tout discrètes (formation à l'extérieur de l'Irak de forces de sécurité). Mais en même temps, la transformation des forces nationales dans le cadre de celles de l'OTAN progresse. En France les efforts sont plus importants pour prendre une place au premier rang de la Nato Rapid Force que pour renforcer les capacités militaires de l'Union.

Mais l'enjeu électoral de la Constitution impose lui aussi la réserve vis-à-vis des demandes américaines. A court terme, pour obtenir un oui à la Constitution européenne, il est bon d'affecter un non à Bush. En revanche, sur le long terme, tout se passe comme si l'Union s'enlisait vers une constitution politique ingérable du fait de l'ampleur des élargissements, faits et à venir, tout en accroissant sa contribution financière et militaire à l'effort des Etats-Unis pour moderniser les moyens militaires, les siens et ceux de ses alliés. L'OTAN n'est plus qu'un réservoir de forces au bénéfice de la stratégie américaine. Selon le chancelier Schröder¹ : « Elle n'est plus l'endroit où les partenaires transatlantiques coordonnent et confrontent leurs concepts stratégiques ».

¹ Discours à la Wehrkunde, Munich, février 05

p. 2 et 3

- **Transformations 1990-2005 du système français de production d'armement**

Jean-Paul Hébert

p. 4

- **Le « Discours de la Liberté » et la guerre**

Alain Joxe

p. 5

- **Les enjeux du nucléaire iranien**

M. A. Oraizi

p. 6 et 7

- **Les modes d'intégration dans l'Union. L'exemple de la Macédoine**

Fabien Jakob

p. 7 et 8

- **Les conséquences de la « révolution orange » en Ukraine**

Charles Cordonnier

- **Note de lecture**

Transformations 1990-2005 du système français de production d'armement

Contrairement aux thèses qui soutiennent l'idée d'une immobilité, voire d'une immuabilité du système de l'armement, ce paysage s'est profondément modifié en France depuis quinze ans. Le rapport de Jean-Michel Boucheron¹ sur le projet de loi de programmation 1992-1994 fournit une base de comparaison avec des données sur 31 entreprises majeures de la défense pour l'année 1990. On se borne ci-dessous à montrer les changements de structures (propriété du capital, organisation, contrôle) : le tableau est édifiant. Il s'agit bien d'un bouleversement majeur.

Tout d'abord, on constate évidemment un recul majeur de la place de l'Etat dans le capital des firmes : la privatisation s'est effectuée (totalement ou partiellement) pour Thomson-csf, l'Aérospatiale, la CGE, la Snecma, Eurocopter, sextant avionique, RVI, Hispano-Suiza, Messier-Bugatti, Auxilec, Socata. Seuls restent encore entièrement détenues par l'Etat les anciennes activités d'arsenal, aujourd'hui en sociétés de droit commun : GIAT Industries pour l'armement terrestre et DCN pour l'armement naval.

L'europanisation est en marche avec le développement du groupe franco-germano-espagnol EADS (de droit néerlandais) dans lequel ont été

fondus Aérospatiale-Matra Haute technologies, l'allemand Dasa et l'espagnol Casa. De son côté Thomson-csf devenu Thales s'est considérablement renforcé en Grande-Bretagne et est aujourd'hui le deuxième producteur de défense de ce pays. SNPE a commencé à fusionner certaines de ses activités avec les Scandinaves et Renault véhicules industriels a été cédé au suédois Volvo.

Les structures mêmes des firmes ont été profondément modifiées : la structure classique des sociétés du système était une grosse maison-mère avec un périmètre réduit de consolidation de filiales. Aujourd'hui cette structure est presque disparue, sauf pour Dassault Aviation : la plupart des firmes ont filialisé leurs différentes activités : Aérospatiale avait ouvert la voie avec Airbus d'une part pour les avions civils et Eurocopter (regroupant les activités française et allemande). mais tour à tour la Snecma, la SNPE, Alcatel (ancienne CGE) ont fait de même.

Certaines firmes ont procédé à des opérations de croissance externe à marches forcées : la Sagem a successivement fait absorber sa sous-filiale Silec par sa filiale SAT, avant d'absorber celle-ci à son tour. Puis elle a pris le contrôle de la SFIM. La Snecma de son côté a pris le contrôle

de Labinal (et donc du motoriste Turboméca). Elle a également absorbé sa filiale la société européenne de propulsion, avant, faute d'avoir la possibilité d'encherir dans les ventes des motoristes européens MTU en Allemagne, Fiat Avio en Italie ou ITP en Espagne, de conclure une fusion surprise avec la Sagem, formant ainsi un groupe d'environ 10 milliards d'euros de chiffres d'affaires.

Au moment où s'accroissent les manoeuvres pour fusionner DCN et Thales de façon à former un groupe naval de taille à participer aux restructurations européennes, et où s'expriment des appétits de toutes sortes de la part des plus grands groupes européens et américains, ces derniers ayant déjà pris des positions importantes dans l'armement terrestre, il était prudent pour un groupe de taille moyenne comme la Snecma de se renforcer même si cette croissance répond plus à une logique managériale qu'industrielle.

La privatisation, l'europanisation, la concurrence accrue avec les producteurs américains dessinent aujourd'hui un visage de l'industrie d'armement bien différent de celui d'il y a quinze ans, sans qu'on sache encore dans quelle mesure les caractéristiques nouvelles de ce système construiront l'autonomie stratégique de l'Europe

Jean-Paul Hébert

	chiffre d'affaires armement en € (données 1990)	contrôle en 1990	devenu en 2004
Thomson-csf	4 459	Thomson SA : 59,2% marché : 38,8 % autocontrôle : 2 %	Changement de nom : Thales. Privatisé en 1997. Capital : secteur public : 31,8 %. Alcatel : 9,5 % Dassault : 5,7 %. Flottant/salariés : 47,4 %. autocontrôle : 5,6 %.
DCN	3 211		La direction des constructions navales de la DGA a été transformée en société de droit privé, capital détenu par l'Etat.
Aérospatiale	2 349		Fusionné avec Matra Hautes Technologies puis fondue dans EADS.
Dassault Aviation	2 036		Inchangé.
GIAT Industries	1 654 ²		A dû recéder FN-Herstal. Les effectifs du groupe sont passés de 17 000 à 6 100 en 2004 et devraient tomber à 3 000 en 2006.
Matra	1 055		Fusionné avec Aérospatiale en 1998 puis fondu dans EADS en 1999.
Compagnie générale d'électricité (CGE)	~ 1 000 ³		Prend en 1991 le nom d'Alcatel Alsthom qui devient en 1998 Alcatel.

Snecma	778	Etat	Fusion absorption de la Sagem en 2004 et capital ouvert.
Eurocopter	750	Aérospatiale/Dasa	EADS (structures de contrôle simplifiées).
Dassault Electronique	440	Dassault Industries	Apporté à Thales (ex-Thomson-csf) et fondu dans Thales Systèmes Aéroportés SA (ex-Thomson-csf detexis).
Sextant avionique	353	contrôle paritaire Aérospatiale Thomson-csf	Devenu Thales avionics ; contrôle total de Thales.
SNPE	329	Etat	Réorganisé en cinq filiales, les activités explosifs militaires étant intégrées dans Eurenco France (avec Saab et Patria) avec effet rétroactif au 01-07-03.
SAGEM	319		Fusion avec Snecma en 2004.
Labinal	282		Passé sous le contrôle de la Snecma.
Turboméca	242	Labinal	Passé dans le groupe Snecma.
RVI	~ 220	Renault SA	Cédé à AB Volvo en 2001.
Thomson TRT défense	208	Thomson-csf	Fondu dans les activités du groupe Thales.
Thomson Brandt armements	181	Thomson-csf	Regroupé en 1994 avec les activités armement terrestre de Dasa dans TDA.
SAT	179	SAGEM	Absorbe la SILEC en 1996 puis est absorbé par sa maison mère SAGEM en 1998.
Alcatel espace	130	Alcatel	Devenu Alcatel space industries.
SEP (société européenne de propulsion)	~ 130	Snecma : 51,93 % Aérospatiale : 13,69 % Snpe : 8,57 %, etc.	Passé sous contrôle total de Snecma en 1997 et transformé en division de la société.
Hispano-Suiza	123	Snecma	L'activité nacelles et inverseurs de poussées est filialisée sous le nom de Hispano-Suiza, Aérostructures en 1997 puis fusionnée en 2001 avec Hurel-Dubois sous le nom de Hurel-Hispano.
Messier-Bugatti	114	Snecma	Ex-Messier-Hispano-Bugatti. Ses activités de trains d'atterrissage ont été fusionnées en 1994 avec celles de Dowty (TI Group) sous le nom de Messier-Dowty. Passe sous contrôle total de Snecma en 1998.
SFIM	108	nav mixte/Framatome	Racheté et absorbé par la SAGEM en 1999.
Framatome	103	Alcatel/CEA-I	Framatome ANP est filiale à 66 % de Areva et à 33 % de Siemens.
Mécanique Creusot-Loire (MCL)	86	CLI (66)	Passé sous contrôle de GIAT-Industries en 1992.
Lucas Air Equipement	75	Groupe Lucas	En 2003, LucasVarity passe sous contrôle du groupe américain TRW après une OPA de 6,5 milliards \$.
Panhard-Levassor	~ 70	filiale de PSA	Cédé à la société nouvelle des automobiles Auerland (SNAA) ⁴ .
Lohr industrie	67	familial	Soframe a repris au 01-01-00 les activités militaires de Lohr industries.
Creusot-Loire Industrie (CLI)	39	Usinor Sacilor	Aujourd'hui, groupe Arcelor, sorti de l'activité défense.
Auxilec	32	Thomson-csf	Intégré dans Thales avionics.
LCTAR	28	Thomson-csf	Intégré dans Thales.
SOGITEC	20	Dassault Aviation	Sogitec Industries.
Socata	14	Aérospatiale	Devenue EADS Socata.
Hurel-Dubois	9	navigation mixte	Passe sous le contrôle de la Snecma en 2000 et est fusionné l'année suivante avec Hispano-Suiza Aérostructures pour devenir Hurel-Hispano.

¹ Boucheron J. M., *Rapport au nom de la Commission de la défense nationale et des forces armées 1992-1994*, Assemblée nationale, Document n° 2935, 7 octobre 1992, 2 tomes, 965 pages.

² données 1991.

³ la CGE n'était (curieusement) pas incluse dans la liste de Jean-Michel Boucheron. Le montant de son chiffre d'affaires militaire est une estimation de l'auteur. Il en est

de même pour les données concernant Panhard-Levassor, RVI et la Société européenne de propulsion.

⁴ en janvier 2005.

Le « Discours de la Liberté » et la guerre

Le 20 janvier 2005 le Président Bush n'a pas pu prononcer un discours « churhillien », réaliste et sincère, à la hauteur des défis que l'Amérique se prépare à affronter, au nom d'une mission divine, qui lui confère un leadership sur l'Humanité entière. L'échec militaire et politique grave de la guerre d'Iraq se confirme ; les « élections » portant au pouvoir quelques candidats régionaux sont une crise caricaturale de la démocratie qui ne garantit, en rien, que « désormais la guerre soit entre les insurgés fascistes et le peuple iraquien » (Thomas Friedman I. *Herald Tribune*, 04-02-05, p. 7) ; la situation militaire est une crise de l'armée américaine d'occupation, frappée par de nombreuses désertions et dans l'obligation de recourir à de ruineuses sociétés de mercenaires. L'impasse économique symbolisée par l'énormité des déficits budgétaires et commerciaux des Etats-Unis, est systématiquement passée sous silence. Le refus des alliés de participer à cette guerre, le freinage du monde entier face à l'idée d'une fuite en avant par attaque aérienne de l'Iran, sont ignorés par l'unilatéralisme américain.

Deux inflexions européistes

L'Europe paraît cependant avoir doublement influencé Washington :

1) le changement du vocabulaire stratégique : la « guerre sans fin contre le terrorisme » n'est plus mentionnée : « le terrorisme » est remplacé par la tyrannie », comme l'a noté Brzezinski. Au lieu de rallier des alliés par la peur face au terrorisme, Bush parle de les rallier autour de l'ardeur de la défense de la liberté, face à la tyrannie.

2) Un certain changement dans la politique d'Israël à l'égard des Palestiniens annonce éventuellement un ralliement aux positions européennes favorables à une paix négociée, qui soit rendue obligatoire, au plus fort, et pas seulement au plus faible.

Le Président s'attendait à ce que les Européens lui rendent grâce d'avoir modifié dans un sens idéaliste la description de la guerre globale et dans un sens réaliste le management de la paix israélo-palestinienne, et fit en échange des concessions, en matière d'OTAN et de commandement militaire de l'empire. Surpris par l'interprétation du discours comme belligère, qui prévaut chez les diplomates, le staff de la Maison Blanche a ensuite indiqué que le texte du discours

n'était pas une déclaration de ligne politique, mais plutôt un discours d'apparat, et minimisé sa portée réelle.

Tournant stratégique « littéraire » ?

On attendra quelques faits concrets, pour préciser le contenu stratégique de ce « tournant littéraire ». Le lyrisme de la liberté contre la tyrannie remonte aux pères fondateurs et veut passer pour un recentrage sur les grands principes communs de la démocratie. Mais :

1) La Liberté des pères fondateurs était celle des hommes libres : elle n'interdisait pas du tout l'esclavage ; ce n'est pas notre Liberté, Egalitaire et Fraternelle.

2) Les tyrannies au pilori sont des Etats-nations réels, non des réseaux ; si désormais toutes les tyrannies sont l'objet d'une offensive généralisée, le leader militaire de l'occident global devrait partir en guerre contre la Chine, qui couvre les déficits US en acceptant les bons du trésor fédéraux, l'Arabie Saoudite et son pétrole, le Pakistan qui contient l'islamisme par un militarisme nucléaire et même la Russie poutinienne, pas seulement contre la Corée et l'Iran. Il y aurait danger de guerre mondiale. Dans le but de renforcer cette mimique offensive M. Rumsfeld relance un programme de production de « petites armes nucléaires » pouvant être utilisées « réellement » dans des conflits limités, et cherche à démanteler toute capacité d'armement nucléaire autonome.

Ces postures sont à la limite de l'irresponsabilité : la Secrétaire d'Etat Rice a dû aussi en modérer la signification dans sa tournée d'Europe.

L'histoire enseigne que le leadership présidentiel américain exige périodiquement la construction de pouvoirs de guerre exceptionnels au profit de l'exécutif. La disparition de l'ennemi soviétique n'est pas suffisamment compensée par l'apparition du terrorisme islamiste qui d'ailleurs a cessé d'attaquer directement les Etats-Unis. On peut toujours croire que l'imagerie guerrière est surtout à usage politique, qu'il ne faut donc pas la prendre trop au sérieux. Elle ne cherche pas à convaincre le Monde, mais seulement l'opinion interne, ignorante et manipulable. Mais s'il n'est pas sérieux quand il s'adresse au peuple américain, le président n'est pas réellement démocrate, et l'inquiétude demeure entière sur sa stratégie de

promotion violente de la démocratie.

L'immoralité du ressentiment

D'une certaine façon, M. Bush reconnaît que la Tyrannie a son fondement dans la pauvreté, par son recours à un vocabulaire moralisateur. La notion de tyrannie est liée, pour lui, à la persistance du ressentiment et de la haine. Ce ressentiment et cette haine, dit-il, ne peuvent être combattus que par la force de la liberté, par définition, opposée à la force de la tyrannie.

Avec une certaine roublardise, le discours moralisateur du Président Bush inverse ainsi la cause de la tyrannie et la conséquence stratégique de la Liberté. Pour lui, la haine et le ressentiment populaire sont les causes de la tyrannie, ennemi des libertés politiques ; pour le reste du monde « le ressentiment » islamiste, national ou social, est la conséquence des abus de la Liberté des oligarchies économiques transnationales. C'est une conséquence de cette partie de la Liberté des élites qui exige le servage des peuples dans les pays soumis aux mécanismes impitoyables du marché. L'inégalisation néo-libérale promet partout la promotion de nouvelles normes répressives.

La réforme du vocabulaire stratégique du 20 janvier aura donc des effets limités sur tout esprit libre, pour qui la liberté politique ne va pas sans lutte contre l'esclavage économique, contre la dualisation des niveaux de consommation et l'asservissement des exclus sous surveillance électronique paramilitaire.

Pour un contre-discours européen

Le discours lyrique bushiste est fait pour brouiller la perception stratégique de cette réalité tragique dans la partie de l'opinion américaine qui reste politiquement naïve et qui est d'ailleurs à peine majoritaire. Pour l'opinion mondiale, c'est la trace d'une démesure et d'une crise grave du système impérial. Il serait désormais excellent que l'Europe, plutôt par ses organes élus, se donne la tâche de proposer un discours stratégique commun à la gauche, à la social démocratie, et à la démocratie chrétienne, offrant en langage clair une perspective globale, différente, porteuse d'une espérance plus cohérente. Pour autant que l'Europe ne reste pas liée au modèle strict de dérégulation néolibérale.

Alain Joxe

Les enjeux du nucléaire iranien

Depuis 40 ans, les gouvernements iraniens successifs s'efforcent de donner à leur pays une capacité nucléaire. Ils avaient pour but de le substituer à la ressource pétrolière, d'aider au développement d'un pays qui connaît aujourd'hui un taux de chômage de 20 %, une inflation galopante, une extension de la pauvreté et l'absence d'investissements directs étrangers.

Par ailleurs, et bien que l'Iran ait conclu en 74 un accord de vérification avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), il a toujours été soupçonné de chercher à se doter de l'arme nucléaire. En 2002 des images satellitaires révèlent la construction d'un site d'enrichissement d'uranium (*edu*). M. El-Baradei se rendit à Téhéran (fév. 03) où il obtint des informations partielles aboutissant à une mise en demeure (le 12-09-03). Les EU souhaitaient que ce dossier aboutisse à une résolution du Conseil de sécurité, mais une troika européenne (Fce, RFA, UK) parvint (le 21-10-03) à la signature par Téhéran du protocole additionnel du TNP en décembre et à la suspension des activités d'*edu*. Malgré des doutes sur cette interruption, la troika parvint à un nouvel accord en nov. 04 évitant à nouveau le passage à l'ONU.

Contexte national et régional

D'un point de vue national, les Iraniens veulent montrer leur capacité d'acquisition d'une telle technologie malgré les embargos économiques, commerciaux, et technologiques imposés depuis 79 par Washington. Téhéran désire afficher sa volonté d'indépendance et se considère juridiquement dans son droit.

Régionalement, la recherche du nucléaire militaire est (serait) une stratégie de dissuasion face à ses voisins : les Talibans afghans (toujours actifs), le Pakistan nucléaire où les fondamentalistes sunnites sont influents, les Azerbaïdjanais, les Turcs (OTAN), les Saoudiens, et les EAU. Selon Téhéran, l'Iran n'a plus de frontière avec l'Irak, mais avec Israël ; ni même de frontières avec ses voisins mais avec les EU. Pourtant, le président iranien, Khatami a déclaré le 21-09-04 : « Je déclare au monde entier [...] que nous n'allons pas fabriquer d'armes nucléaires... nous sommes opposés aux armes atomiques et les considérons contre l'humanité »¹. L'Ayatollah Khamenei a lancé une

fatwa : « la fabrication des armes atomiques est interdite selon les préceptes islamiques ».

Pourtant, ce dossier inquiète les Occidentaux, avant tout les EU et Israël.

Dès 2001, Washington proclame qu'il est temps de « prendre des mesures contre Téhéran », le programme nucléaire iranien est « inacceptable ». C. Powell prône la saisine du Conseil de sécurité. Le chef de la délégation américaine à l'AIEA, J. Senders affirme que la récente résolution envoie à Téhéran « un signal absolument clair », et le secrétaire américain à l'énergie, S. Abraham renchérit : « il y a un compte à rebours pour l'Iran »². Pour « instaurer la démocratie dans le Grand Moyen-Orient... des guerres préemptives peuvent être déclarées contre ceux qui pourraient menacer les politiques américaines, unilatéralement si nécessaire »³. Aujourd'hui le scénario se complique du chaos irakien, où les chiites du sud (arabes et non persans) ont obtenu une majorité aux élections et sur lesquels Téhéran conserve une influence.

L'autre principale opposition à ce programme vient d'Israël⁴. Un Iran nucléaire signifie un changement dans la configuration de puissance au Moyen-Orient. Fin juillet 2004, Israël qui suit de très près l'avancement du programme iranien, déclarait envisager des « frappes préventives contre les sites iraniens ». Pour le sous-secrétaire d'Etat américain au désarmement, J. Bolton : « le monde entier... vivra dans un cauchemar avec un Iran atomique ». La réaction israélienne peut aller jusqu'à une attaque préemptive visant les infrastructures, comme celle d'Osirak, en Irak en 1981⁵. Le ministre israélien de la Défense, S. Mofaz et le chef du Mossad, M. Dagan présentent le nucléaire iranien comme une grave menace pour Israël et pour le ministre des affaires étrangères, Shalom : « l'Iran a remplacé Saddam en tant que premier exportateur mondial du terrorisme »⁶.

Un affrontement paradoxal

Une frappe provoquerait un sursaut nationaliste iranien sur lequel le clergé, touché dans son pouvoir politique et économique pourrait retrouver un consensus.

Pourtant, l'Iran pourrait être un partenaire stratégique pour Washington. La question afghane pose aux Iraniens

de grands problèmes : opposition des Talibans, trafic violent narco-économique et immigration massive ; Téhéran soutient le gouvernement de Karzai. En Irak, les autorités iraniennes ont apaisé les chiites du sud. Enfin, leur intervention auprès du Hezbollah libanais et du Djihad islamique palestinien contiennent ces derniers. Téhéran assure aussi la sécurité d'une grande partie du trafic pétrolier du golfe Persique. Globalement, le chi'isme ne privilégie pas la guerre, au contraire des radicaux sunnites, surtout les Wahhabites.

Avec l'arrêt de l'*edu*, les choses sont-elles changées ? Le 15-11-04, J. Solana déclarait : « *A welcome agreement, and potentially it is the start of a new chapter in our relations* ». Washington a d'abord semblé accueillir la promesse de Téhéran. Mais à la Conférence de presse de Blair / Bush, Ce dernier répondait à une question sur « *Nuclear weapon* » : « *No, we don't want Iran to have a nuclear weapon, and we're working toward that end* »⁷.

Les européens pourront-ils préserver leur position de médiation dans une situation où les acteurs principaux (EU et Iran) maintiennent des objectifs incompatibles ?

M. A. Oraizi

¹ IHT, 21-09-04.

² Le Monde, 18-09-04.

³ Robert Jervis, « Understanding the Bush Doctrine », *Political Science Quarterly*, vol. 118 n° 3, Fall 2003, p. 365 et M. A. Oraizi, « La guerre asymétrique et l'affaire Ben Laden », 02-10-01, www.aaa-ici.org.

⁴ Ashton B. Carter, « How to Counter WMD », *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 5, September/October 2004, p. 72-85.

⁵ En août 04, en réponse aux tests israéliens du missile anti balistique *Arrow II*, l'Iran testait son missile *Shahab 3*. Les Forces Aériennes d'Israël [FAI] ont un programme de frappe sur les installations nucléaires et de missiles de l'Iran. Les moyens et les capacités sont : 25 F-15 I, les F-16 (A, B, C, D à longue portée avec missiles air-sol Popeye), les 100 F-16 I (livraisons en décembre 04), les 500 bombes « bunker busting » (Haaretz), les sous-marins *Dolphin* avec les missiles nucléaires *Popeye Turbo*, et les missiles balistiques *Jéricho II*, *Shavit*. Cf. James Fallows, « *Will Iran Be Next ?* », *The Atlantic Monthly*, December 2004, p. 100-110.

⁶ Haaretz, 08-10-03

⁷ www.whitehouse.gov/news/releases/2004/11, « President and Prime Minister Blair Discussed Iraq, Middle East », *The East Room*.

Les modes d'intégration dans l'Union : le cas de la Macédoine (ARYM)

Le processus de stabilisation dans l'ex République yougoslave de Macédoine (ARYM) repose sur l'accord-cadre d'Ohrid, signé en août 2001 qui visait à mettre fin au conflit interethnique (autorisation d'un usage plus répandu de la langue albanaise, décentralisation des pouvoirs au profit des municipalités et garantie d'une représentation albanaise proportionnelle dans les institutions, en particulier dans la police), des programmes généraux : le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est, le Processus de stabilisation et d'association ; et des actions plus ciblées telle la mission de police Eupol « Proxima ».

Les Programmes généraux

Le 10 juin 1999, après la guerre du Kosovo, l'Union mettait en place le Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est (PSESE) sous les auspices de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)¹. Ce Pacte a pour objectif d'assurer la paix, la stabilité, le bon voisinage, la démocratie (séparation des pouvoirs, indépendance de la justice et des médias, loi électorale), le respect des droits de l'homme et des minorités, le retour des réfugiés et la prospérité économique dans la région.

Autre instrument : le Processus de stabilisation et d'association (PSA) (été 1999). Ce processus fonctionne sur une base bilatérale et vise à préparer l'intégration de chacun des pays de l'Europe du sud-est dans les institutions européennes. Il repose sur les Programmes pour l'Assistance, la Reconstruction, le Développement et la Stabilisation et les Accords de stabilisation et d'association (CARDS). Ils remplacent les programmes Phare (développement économique) et Obvona (reconstruction) et ont pour objectif de soutenir la participation de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de l'ex République yougoslave de Macédoine et de la République fédérale de Yougoslavie au processus de stabilisation et d'association. Initiés en novembre 2000, ils se focalisent sur la reconstruction de la région, la gestion des conflits, le dialogue politique, la coopération régionale, la protection des droits de l'homme, l'économie de marché, la démocratisation, la gestion intégrée des frontières, le développement social... Dotés pour la période

2000-2006 de 4,65 milliards d'euros, ces programmes ont pour objectif ultime la coopération économique, politique et sociale entre l'UE et les pays du Pacte en vue d'une intégration.

Les accords de stabilisation et d'association (ASA), quant à eux, définissent l'élargissement d'une zone de libre échange, la mise aux normes européennes de la démocratie et du droit... Ils visent à stimuler la croissance de la région, favoriser les faibles importations en provenance des Balkans (moins de 0,6 % de l'ensemble des importations communautaires)². Ces accords accordent une grande place à la coopération régionale. Pour signer un ASA, le pays doit conclure une convention de coopération avec un voisin balkanique. A ce jour, cinq pays les ont signé : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Macédoine et la Serbie.

La dimension sécuritaire

En septembre 2003, les autorités de l'ARYM ont invité l'Union à jouer un rôle accru dans le maintien de l'ordre et à déployer une mission de police³. L'Union a créé une mission de police (EUPOL « Proxima ») dont la phase opérationnelle a débuté le 15 décembre 2003⁴, date à laquelle se terminait l'opération militaire Condordia, lancée en mars 2003 à la demande du Président Trajkovski et fondée sur la résolution 1371 du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle fait suite à celle de l'OTAN, (ALLIED HARMONY, 16-12-02 au 31-03-03). L'objectif principal de l'opération était de contribuer à la mise en place d'un environnement stable et sûr en Macédoine afin de permettre au gouvernement de mettre en oeuvre l'accord-cadre conclu à Ohrid en août 2001.

L'EUPOL « Proxima » se déroule en étroite collaboration avec les autorités locales dans le cadre de l'action en faveur de l'État de droit, et selon une logique de coordination et de complémentarité avec les programmes communautaires de renforcement des institutions, les programmes de l'OSCE et les programmes bilatéraux :

- la consolidation de l'ordre public, et la lutte contre la criminalité organisée,
- la mise en oeuvre de la réforme globale du ministère de l'intérieur, y compris de la police,
- la création d'une police des frontières

opérationnelle dans le cadre plus large de l'effort déployé par l'Union pour promouvoir une gestion intégrée des frontières,

- la police locale dans ses efforts visant à instaurer des relations de confiance avec la population,

- le renforcement de la coopération avec les États voisins dans le domaine policier notamment le transit irrégulier des requérants d'asile, de lutter contre l'émigration illégale⁵.

L'EUPOL « Proxima » dispose d'un quartier général à Skopje, d'une unité centrale établie au ministère de l'intérieur et de plusieurs unités installées dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine, aux niveaux appropriés.

Chaque État⁶ supporte les dépenses afférentes aux policiers qu'il détache, (salaires, couverture médicale, indemnités, à l'exclusion des indemnités journalières de subsistance, et des frais de voyage⁷. L'EUPOL « Proxima » recrute du personnel civil international et du personnel local sur une base contractuelle⁸. EUPOL « Proxima » est placée sous le contrôle du Comité politique et de sécurité (COPS), qui en définit l'orientation stratégique, conformément à l'article 25, 3è al., du traité sur l'Union européenne (TUE)⁹.

Les coûts de mise en oeuvre de cette action sont de 7,950 millions d'euros au maximum pour la mise en route de la mission, et de 14,115 millions d'euros au maximum au titre des frais de fonctionnement pour 2004¹⁰. Elle sera reconduite pour 2005.

De tels programmes préparent l'intégration des pays d'Europe du sud-est dans l'Union européenne. Depuis le Conseil européen de Feira de juin 2000, tous les pays des Balkans occidentaux sont des candidats potentiels. Les efforts d'intégration et de stabilisation dans la région se déploient pour y parvenir.

Fabien Jakob

¹ Le Pacte de Stabilité rassemble les Etats membres de l'Union européenne et la Commission européenne ; les pays de l'Europe centrale et orientale et du Sud-Est (Albanie, Ancienne république Yougoslave de Macédoine (ARYM), Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Moldavie, Pologne, République fédérale de Yougoslavie (RFY), République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie) ; des pays tiers (les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Russie, la Norvège et la Suisse) ; des

organisations internationales (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Conseil de l'Europe, Organisation des Nations-Unies (ONU), Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), Fond monétaire international (FMI), Banque européenne d'investissement (BEI), Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)).

² Le processus de stabilisation et d'association en faveur de l'Europe du

Sud-Est - Premier rapport annuel de la Commission [SEC(2002) 339] [SEC(2002) 340] [SEC(2002) 341] [SEC(2002) 342] [SEC(2002)].

³ Action commune 2003/681/PESC du Conseil relative à Mission de Police de l'Union dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine (Eupol Maxima), Introduction, § 6.

⁴ Ibidem 2003/681/PESC, art. 1, al. 1.

⁵ Ibidem 2003/681/PESC, art. 3

⁶ 26 États participent. Dans l'ordre décroissant de participation financière : France,

Allemagne, Italie, Pays-Bas, Suède, Espagne, Finlande, Grèce, Grande-Bretagne, Turquie, Belgique, Danemark, Hongrie, Norvège, Slovaquie, Ukraine, Chypre, Autriche, République tchèque, Pologne, Suisse, Irlande, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Portugal.

⁷ Ibidem 2003/681/PESC, art. 6, al. 2.

⁸ Ibidem 2003/681/PESC, art. 6, al.3

⁹ Ibidem 2003/681/PESC, art. 8, al.1

¹⁰ Ibidem 2003/681/PESC, art. 10, al. 1

Les conséquences de la « révolution orange » en Ukraine

La victoire de Iouchtchenko lors des élections présidentielles est le produit de deux mouvements. Le premier, très présent dans les villes du centre et à Kiev demande une meilleure gouvernance politique, administrative et économique (fin de la corruption, transparence de la vie publique, élimination d'un système mafieux associant autorités politiques et bénéficiaires du partage de la propriété d'État soviétique). Le second poursuit des objectifs nationalistes (refoulement de l'influence politique et culturelle russe, développement de la langue ukrainienne au détriment du russe, défense de l'église grecque catholique, méfiance à l'égard du patriarcat orthodoxe de Moscou, barrières administratives à la circulation des biens et des personnes avec la Russie).

En face, le camp de Viktor Ianoukovitch rassemblait les partisans du renforcement des liens économiques avec la Russie, les orthodoxes soumis au patriarcat de Moscou et hostiles aux grecs catholiques mais aussi les profiteurs d'un système politique et économique autoritaire, d'une corruption généralisée et discrédité par les scandales affectant la personne et l'entourage du Président Koutchma.

Chacun des deux camps a bénéficié de soutiens extérieurs. Celui du pouvoir russe était le plus manifeste et le plus maladroit. Celui des États-Unis et de certains gouvernements et courants occidentaux, plus discret, pouvait tirer argument de l'engagement démocratique de Viktor Iouchtchenko et a utilisé le canal d'ONG. Il a été financièrement significatif¹ et appuyé des initiatives hostiles à la Russie et à l'usage de la langue russe, langue maternelle de 44 % des Ukrainiens².

La situation politique ukrainienne ne peut donc pas être réduite à un affrontement entre des forces démocratiques et des partisans d'un régime autoritaire. L'élection constituait un nouvel épisode de la lutte d'influence que se livrent les États-Unis et la Russie dans l'ancien espace soviétique. Les résultats respectifs des deux candidats lors de la répétition du deuxième tour montrent que leur opposition s'enracine dans des divergences d'attitudes et d'aspirations entre les différentes régions (Iouchtchenko a recueilli 96 % des voix dans la région de Ternopol et Ianoukovitch 93,5 % dans celle de Donetsk³).

Conséquences sur la Russie

Les tentatives de Poutine de construire, sur le territoire de l'ancienne URSS, une organisation à dominante économique sur le modèle de l'Union européenne apparaissent désormais ruinées. L'opinion russe sera sensible à cet échec. En décembre 2004, 70 % des Russes auraient suivi avec intérêt les événements d'Ukraine, 39 % ayant de la sympathie pour Viktor Ianoukovitch contre 8 % pour Viktor Iouchtchenko⁴.

Autre projet russe hypothéqué : celui d'établir un partenariat stratégique avec les États-Unis et leurs alliés au nom de la lutte contre le terrorisme. Cette orientation n'empêche pas la marginalisation politique de la Russie. Il faut donc s'attendre à un rapprochement entre la Russie et les pays susceptibles de les aider à lutter contre cette marginalisation. La coopération militaire entre la Russie et la Chine devrait s'intensifier.

La Russie n'en abandonnera pas pour autant ni son objectif fondamental : moderniser son économie, ni sa politique générale de coopération avec

les États-Unis et l'Union européenne et acceptera les concessions indispensables pour resserrer ses liens économiques avec l'Union européenne et adhérer à l'OMC. Le rapprochement de l'Ukraine avec l'OTAN n'aura pas d'incidence sur cette politique.

Conséquences pour l'Union

Les pays de l'Union européenne risquent de se trouver en présence d'un problème difficile : accueillir et soutenir la « nouvelle Ukraine » sans encourager la construction à sa frontière orientale remettant en cause de manière radicale ses relations historiques avec la Russie⁵.

Le nouveau gouvernement ukrainien demandera à l'Union européenne une perspective d'adhésion. Il est en effet confronté à des tâches écrasantes : réformer une économie encore très marquée par son empreinte soviétique, de la réorienter vers l'Ouest malgré son intégration historique au tissu industriel soviétique et relever un niveau de vie très faible, par comparaison notamment avec celui de la Russie (en 2001 le PIB par tête de l'Ukraine était de 855 euros contre 2382 pour la Russie)⁶. Viktor Iouchtchenko a suscité, dans son électorat « moderniste », des attentes auxquelles il doit rapidement répondre. Ils doivent aussi empêcher que se creuse le fossé entre l'Ukraine nationaliste de l'Ouest et l'Ukraine russophone et russophile de l'Est. Cette tâche de réconciliation nationale, après les élections, est compliquée par le fait que les secteurs les plus dynamiques de l'économie ukrainienne (chimie lourde, acier) se concentrent dans les régions orientales du pays et bénéficient de l'effet d'entraînement de la croissance russe⁷.

L'Union européenne devra proposer à l'Ukraine un partenariat plus étroit que celui que la Commission envisageait dans le cadre de ses propositions de « nouveau voisinage », et sans doute une perspective d'adhésion à long terme. Aux yeux des nouveaux membres de l'Union un refus serait interprété comme repoussant l'Ukraine dans l'orbite de la Russie. L'ouverture à l'Ukraine devra être complétée par le resserrement des ses liens, notamment économiques, avec la Russie dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération de 1997. Il est indispensable d'éviter que des relations nouvelles avec l'Ukraine ne s'accompagne d'un gel des initiatives en direction de la Russie. Une situation de « paix froide » sur le continent, interdirait à l'Union d'avancer vers plus d'autonomie stratégique. L'hostilité à la Russie, souhaitée par certains atlantistes ⁸ l'enfermerait dans un « camp occidental » au sein duquel la prépondérance des États-Unis la priverait de toute réelle liberté d'action. Le retour à une confrontation politique d'ensemble entre l'« Occident » et la Russie, dangereuse, pourrait inciter la Russie à abandonner sa politique de coopération internationale dans les domaines de la lutte contre la prolifération ou la stabilisation des zones de crise, notamment au Proche et au Moyen Orient. Certains commentaires sur le régime russe sont paradoxaux. Si ce régime n'a plus rien de commun avec les « valeurs occidentales », pourquoi en attendre une attitude de coopération avec les États-Unis et l'Union européenne, par exemple à l'égard des efforts iraniens pour accéder à l'arme nucléaire ?

Des commentateurs influents estiment en Russie ⁹ que l'entrée anticipée de l'Ukraine à l'OMC, pour des raisons politiques, ne peut qu'être bénéfique à l'économie russe, même si la Russie doit attendre pour y adhérer. Même le refus de l'Ukraine de participer à l'espace économique commun que la Russie souhaite constituer avec elle, le Kazakhstan et la Biélorussie n'est pas nécessairement contraire aux intérêts russes s'il s'accompagne d'un rapprochement avec l'Union européenne. La Russie en tant que premier investisseur étranger en Ukraine trouverait avantage à l'intégration de cette dernière dans l'espace économique ouest-euro-

péen. La Russie pourrait accepter que l'Ukraine se tourne vers l'Ouest, en espérant profiter de cette évolution.

Si les portes de l'Union s'ouvrent à l'Ukraine, la question de l'intégration économique et politique du continent européen tout entier sera posée dans des termes nouveaux.

Dans l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, ce n'est pas seulement la question des relations entre ces deux partenaires qui est posée mais aussi celle de l'intégration économique, juridique et politique de la Russie au sein d'un ensemble paneuropéen à construire.

De même que l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne ne peut se concevoir indépendamment d'une stratégie à l'égard du Moyen-Orient, de même l'adhésion de l'Ukraine à l'Union est indissociable du destin européen de la Russie.

Charles Cordonnier

¹ L'administration Bush aurait dépensé 65 millions de dollars en faveur de Viktor Iouchtchenko, Jean-Marie Chauvier, *Les multiples pièces de l'échiquier ukrainien*, Monde diplomatique, janvier 2005.

² The ukrainians, unexpected nation, A. Wilson, Yale University press, 2002.

³ tcentralna vibortcha komissiya oukraïni (www.cvk.gov.ua).

⁴ Sondage VTSIOM, communiqué n° 148, 24-12-04, www.wciom.ru

⁵ L'intégration de l'est de l'Ukraine à la Russie date de 1648.

⁶ Wider Europe-neighbourhood, communication de la Commission (11 mars 2003).

⁷ La seule région de Donetsk assure près de 20% de la production industrielle de l'Ukraine ; *From exit to take-over, the evolution of the Donbass as an intentional community*, Vlad Mykhnenko, The central European University and open society Institute.

⁸ Janusz Bugajski (Cold peace, Russia's new imperialism, Center for Strategic and International Studies, 2004).

▼ **Arnaud Kalika**, *La Russie en guerre, Mythes et réalité tchéchènes*, Ellipse 2004, 212 pages.

L'auteur, manifestement bien informé des guerres en Tchétchénie fait d'abord un bon historique des deux guerres

Le première guerre (94-96) opposait une guérilla intelligente à une armée russe qui fait lentement son autocritique, sous l'œil réservé des médias occidentaux Mais le Kremlin ne peut pas lâcher et tout change après le 11 septembre. L'impérialisme russe devient une hégémonie bienveillante, tandis qu'un basculement islamiste d'une partie des opposants divise entre nationalistes/islamistes et loyalistes plus ou moins ralliés à Moscou. Moscou gère beaucoup mieux les médias en imposant un quasi *black out*. La Tchétchénie est devenue une friche qui produit de l'insécurité, que le Kremlin veut rendre à des Tchétchènes acceptables et chargés de la sécurité.

A la « normalisation » (vote d'une constitution, organisation d'un référendum puis perspective d'amnistie) fait face l'hypothèse d'une tchéchénisation du Caucase par extension des rebellions vers l'Ingouchie, le Daguestan... Les troupes russes, malgré des pertes importantes sont plus efficaces dans la seconde guerre n'ont pas remporté de victoire décisive. Si elles occupent l'ensemble du territoire elles ne maîtrisent pas le terrain, et leur présence entraîne un rejet par la population, en partie du fait des exactions. Le retour des réfugiés n'est pas garanti.

A l'intérieur, trois groupes s'opposent : les nationalistes-indépendantistes/ les wahhabites djihadistes/ les vrais ou pseudo loyalistes et ralliés. La solution politique inexistante après le meurtre de Khadirov dont le fils dirige une milice efficace mais cruelle au profit un président sans légitimité (Alkhanov) qui terni l'image de démocratisation recherchée sans disposer des ressources nécessaires à une reconstruction.

Au delà des clichés et des condamnations légitimes mais souvent à sens unique, ce livre fournit à la fois les éléments de compréhension interne d'une guerre et de comparaison avec plusieurs autres recomposition politiques conflictuelles contemporaines.

André Brigot

Le débat stratégique
CIRPES

54, boulevard Raspail - 75006 Paris
Tél. : 01 49 54 26 23
Internet : www.ehess.fr/cirpes/
E.mail : cirpes@ehess.fr

Directeur de la publication : Alain Joxe

Tarif abonnement pour 6 numéros par an :
30 euros

Commission paritaire : N° 73649-issn 1167 2633